E

COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

17 SEP. 1993

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: Lbk/ 2264009 / Dossier 732

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : STAGE D'OBSERVATION ET D'INITIATION AU MONDE DU TRAVAIL
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 035002U11C1

Etablissement : COURS DE COMMERCE ET DE LANGUES
R. DE L'HOTEL DES MONNAIES 128
1060 SAINT-GILLES

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue aupres de
Mme Wilkin (tél:02/238.87.23) ou Mr.Stiennon (tél:02/238.86.43)

732

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 3 Bis - STAGE DOSSIER PEDAGOGIQUE UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

O Communauté française O Libre - confessionnel
X Provincial et communal O - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : .Cours de Commerce et de Langues.....
adresse complète : .Rue de l'Hôtel des Monnaies 128.....
.1060 BRUXELLES.....
n° de matricule : .2-264-009.....
n° de téléphone : .02/537.97.21.....

2. Intitulé de l'unité de formation : 1

Code : 035002U1C1 (3)

Stage d'observation et d'initiation au monde du travail.....
.....
.....

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de ...1. pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de ....1 pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

O (1) enseignement secondaire : transition (1) ~~qualification~~ (1)
degré : inférieur (1) ~~supérieur~~ (1)

O (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....(2)

O (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....(2)

6. Programme du stage :

6.1. pour les étudiants : repris en annexe n°.3 de ..1.. pages (2)

6.2. pour le personnel chargé de l'encadrement

repris en annexe n° 4 de ..1.. pages (2)

7. Fixation des capacités terminales repris en annexe n° 5 de ..1.. pages (2)

8. Profil du (des) chargé(s) de l'encadrement repris en annexe n° 6 de ..1.. pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

U.F. Stages d'observation et d'initiation au monde du travail.

1. FINALITES DE L'UNITE :

a) Conformément aux finalités de l' E.P.S. définies dans le Décret du 16/04/91 paru au M.B. le 25/06/91 en son article 7 :

1. Concourir à l'épanouissement individuel et promouvoir une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

2. Répondre aux besoins et demandes émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

b) Rendre l'étudiant capable d'utiliser des techniques de communication et d'expression facilitant la reprise d'études.

c) Amener l'étudiant à une prise de conscience de sa personnalité (atouts, capacités, limites,...) en vue d'identifier un projet personnel, professionnel ou formatif.

d) Orienter l'étudiant dans le choix de ses futures études.

e) Faire l'expérience d'une intégration dans un milieu professionnel

2. CAPACITES PREALABLEMENT REQUISES :

Pour se présenter valablement à l'unité de formation, l'étudiant sera capable :

- de comprendre des consignes simples énnoncées oralement,

- de présenter oralement, en 5 minutes maximum, ses motivations à suivre l'unité de formation,

- de témoigner dans un texte écrit d'une page d'une maîtrise suffisante de l'orthographe. Le travail sera jugé suffisant pourvu que le texte ne comprenne pas plus de dix types de fautes différents.

Est directement admissible à l'unité de formation, le candidat de plus de dix-huit ans qui possède un certificat d'études de base. Le candidat de plus de dix-huit ans qui ne possède pas ce titre présentera un test d'entrée qui sera constitué d'une interview de ± 15 minutes et d'un travail écrit.

3. PROGRAMME DE STAGE POUR LES ETUDIANTS.

L'étudiant veillera à :

- découvrir et s'informer sur les spécificités de différentes professions,
- se sensibiliser au monde du travail,
- se rendre capable d'observer un projet, une équipe de travail, une institution,
- passer progressivement de l'observation à la participation et à l'accompagnement d'un professionnel,
- identifier un secteur d'activité par rapport à son projet personnel.

4. PROGRAMME POUR LE PERSONNEL D'ENCADREMENT :

- Organiser des visites dans différents secteurs d'activités,
- Stimuler auprès des stagiaires la prise de contact (écrire une demande de stage, se présenter par téléphone, solliciter un entretien).
- Accompagner le stagiaire dans son observation,
- Evaluer sa participation en lien avec son projet personnel et sa capacité à en rendre compte oralement et par écrit.

4. FIXATION DES CAPACITES TERMINALES :

Au terme de l'unité de formation, l'étudiant sera capable d'utiliser ses observations dans la formulation d'un choix professionnel ou dans le choix d'une poursuite de sa formation.

L'étudiant sera capable d'identifier le secteur professionnel qui lui convient.

L'étudiant sera capable de décrire le milieu professionnel dans lequel il a effectué un stage.

5. PROFIL DU CHARGE DE COURS :

Un enseignant répondant aux prescriptions relatives aux titres jugés suffisants.